Résolution portant Nomination des Experts du Groupe de Travail sur les Droits des Personnes Agées et des Personnes Handicapées en Afrique - CADHP/Res.189(XLIX)11

 mai 12, 2011

**La Commission africaine des Droits de l’Homme et des Peuples (la Commission africaine), réunie à l’occasion de sa 49ème Session ordinaire, qui s’est tenue à Banjul, en Gambie, du 28 avril au 12 mai 2011**

***Rappelant***son mandat de promotion des droits de l’homme et des peuples et de garantir leur protection en Afrique en vertu de la *Charte africaine des Droits de l’Homme et des Peuples* (la Charte africaine) ;

***Considérant***que la Charte africaine garantie des dispositions spéciales pour la protection des droits des personnes âgées et des personnes handicapées, prévues à l’Article 18(4), qui stipule que « *Les personnes âgées ou handicapées ont également droit à des mesures spécifiques de protection en rapport avec leurs besoins physiques ou moraux*» ;

***Considérant, en outre,***le paragraphe 20 de la Déclaration, qui « *lance un appel aux Etats membres pour qu’ils élaborent un Protocole relatif à la protection des personnes âgées et des personnes handicapées » ;*

***Rappelant***ses Résolutions ACHPR/Res.106 (XXXXI) 07 sur les Droits des Personnes âgées ; *ACHPR/Res.118 (XXXXII)07*sur la Nomination d’un Point focal sur les Droits des Personnes âgées en Afrique et ACHPR/Res.143 (XXXXV) 09 transformant le Point focal sur les Droits des Personnes âgées en Afrique en Groupe de Travail sur les Droits des Personnes âgées et des Personnes handicapées ;

***Gardant à l’esprit***le mandat du Groupe de Travail sur les Droits des Personnes âgées et des Personnes handicapées, en particulier la nécessité de faciliter le processus d’élaboration du Protocole sur le Vieillissement, afin de garantir le respect, par les Etats Parties, des recommandations faites dans le Cadre d’Action et le Plan d’Action sur le Vieillissement de l’UA ;

***Notant***avec appréciation le travail déjà entrepris par le Groupe de travail dans l’élaboration du protocole sur les personnes âgées soumis à la Commission africaine à sa 48eme Session ordinaire

***Reconnaissant***la nécessité d’augmenter le nombre des experts du Groupe de Travail, pour une mise en œuvre efficace de son mandat ;

**DECIDE**de nommer les Experts ci-après a titre du Groupe de Travail sur les Personnes âgées et les Personnes handicapées en Afrique, pour une période de deux ans, à compter du 12 mai 2011 :

1. **Dr. Isabella Anika Gbemisola Aboderin**
2. **M. Kudakwashe Dube ; et**
3. **M. Lawrence Murugu Mute**

Fait à Banjul, Gambie, le 12 mai 2010